



Mairie d'Aiguèze 30760 Aiguèze
04 66 82 14 77
Fax : 04 66 82 35 26
mairie.aigueze@wanadoo.fr
www.aigueze.fr

Compte rendu de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 29 mai 2018 à 20h30

Le Conseil Municipal s'est réuni le **mardi 29 mai 2018 à 20h30** sous la Présidence du maire : Alain CHENIVESSE.
Présents : Alain CHENIVESSE, Marie-Christine HERAUD, Patrick LEFRANCOIS, Rémi PEROLLET, Charles BASCLE, Salud CHABOT, Annie ITIER, Bernadette VALIDIRE.
Absents ayant donné procuration : Aude COSTA donne procuration à Rémi PEROLLET,
Absents : Alain COSTE, Roland VINCENT.
Secrétaire : Marie-Christine HERAUD.

La séance est ouverte à 20h30, le PV du dernier conseil est validé à l'unanimité.

1 – Réunion d'information sur les communes nouvelles avec le secrétaire général de la préfecture et les maires de St Julien de Peyrolas, Issirac, Le Garn, Laval St Roman, St Christol de Rodières et Salzac : Le maire donne connaissance de cette réunion qui aura lieu le 13 juin et des informations dont il dispose sur ce sujet majeur pour l'avenir de la commune. Un nombre important d'interrogations, dont le risque de perte d'identité, amène le conseil à émettre de très fortes réserves sur un éventuel regroupement de communes à brève échéance.

Le sujet sera à nouveau débattu lorsque de nouveaux éléments auront été intégrés.

2 - Organisation d'un rallye commun avec les PBVF voisins le vendredi 15 juin 2018 :

Ce rallye a pour objectif de fédérer une dynamique avec les villages labellisés voisins.

Une convention avec l'OT Provence Occitane permet d'enregistrer les inscriptions à l'office de tourisme de Goudargues. Toutes les informations sur ce rallye sont disponibles dans les offices de tourisme et points d'informations. L'arrivée, les proclamations des résultats et remises de prix seront organisées à Aiguèze à compter de 17h00. Un verre de l'amitié clôturera cette journée.

3 - Eventualité d'installation d'une antenne relais de téléphonie : Le maire présente la recherche de point haut pour l'installation d'une antenne relai au profit de Bouygues télécom / SFR. L'espace de l'ancienne station d'épuration pourrait convenir. Le conseil émet toutefois des réserves pour une nouvelle installation et demande un complément d'informations avant de se prononcer.

4 – Point de situation projet tyrolienne : Le projet de tyrolienne porte sur deux possibilités actuellement à l'étude. La première possibilité d'une longueur de 400 m envisage un départ à proximité de la croix de la Roque et une arrivée sur plateforme bois en parallèle à la partie supérieure du chemin de l'escalot. La seconde possibilité d'une longueur de 700 m envisage un

départ du tiers inférieur de la montée vers la croix du Giet et une arrivée au sud de la croix de la Roque.

Ce projet reste à l'étude, sa finalisation reste conditionnée par un avis favorable de la majorité des habitants, par un intérêt réel pour la commune (attrait touristique, développement économique, emplois...) et par une analyse fine des nuisances supplémentaires générées. Une réunion publique de présentation et de prise d'avis sera envisagée si le projet est poursuivi.

5 – Animations :

Le **trail des gorges de l'Ardèche** s'est déroulé dans de très bonnes conditions. Les prochaines manifestations sont en préparation.

Ardéchoise : une réunion sera programmée début juin par JC Bruguier pour affiner l'organisation.

Fête de la musique : Trois plateaux musicaux seront proposés. Les commerçants souhaitant bénéficier d'une d'extension de terrasse doivent prendre contact avec la mairie.

6 – Personnels :

Présentation de la programmation des absences en période estivale et suppléances.

En raison de l'absence du garde communal (problème de santé) la surveillance du respect de l'arrêté portant sur la circulation et le stationnement sera assurée par la brigade de gendarmerie.

7 - Délibération portant sur la **protection des données personnelles** et la désignation d'un délégué de la protection des données.

A compter du 25 mai 2018, le règlement européen sur la protection des données (RGPD) entre en application. Pour la commune il s'agit de désigner un pilote, de cartographier le traitement des données personnelles, de prioriser les actions, de gérer les risques, d'organiser les processus internes, de mettre la documentation en conformité.

Le conseil a délibéré à l'unanimité et approuve la désignation d'un délégué à la protection des données.

Un arrêté sera pris pour désigner le délégué.

Points divers :

- Le ramassage des verres (conteneur spécifique) est évoqué : les services de l'agglomération compétents seront contactés dans les meilleurs délais pour résoudre le problème.
- Il est demandé une vigilance sur la surveillance des surfaces autorisées et utilisées au titre des autorisations d'occupation de l'espace public « terrasses », sur la surveillance de l'occupation à titre personnel de l'espace public.
- Il est demandé la possibilité de réalisation de maillots « Aiguèze » pour identifier les organisateurs de manifestations. Cette réalisation, permettant de promouvoir le village et de remercier les bénévoles qui s'engagent à titre personnel ou au titre d'une association au service commun, est acceptée. Une étude sera faite pour finaliser cette opération, le financement sera pris sur la ligne manifestations.

La séance est clôturée à 23h25.

A Aiguèze, le 30 mai 2018.

Alain Chenivresse, maire